Betton infos

Novembre 2021 n°454 - Le magazine municipal de Betton - www.betton.fr

Cohésion sociale : Vivre la Ville ensemble

Actualités

Cérémonie du 11 novembre

La cérémonie de commémoration de la Victoire et de la Paix, jour de l'anniversaire de 1918 et d'hommage à tous les morts pour la France, aura lieu le **jeudi 11 novembre** à partir de 11h, devant le Monument aux Morts, place Charles de Gaulle. Avec la participation de l'harmonie de l'école de musique et des élèves de CM1/CM2 du groupe scolaire de la Haye-Renaud.

Permanence ACTIOM

La prochaine permanence en partenariat avec le CCAS, de l'association ACTIOM, négociatrice auprès des mutuelles de santé aura lieu le **mardi 9 novembre de 9h30 à 12h** dans les locaux du CCAS-PAE au 28 avenue d'Armorique. Sur inscription au 02 99 55 79 53.

La Ville recherche des agents recenseurs

La Mairie recherche des agents chargés du recensement de la population pour la période janvier-février 2022. Cette fonction implique des qualités relationnelles et pédagogiques, de la disponibilité, de la rigueur dans le suivi des dossiers, un sens de l'organisation et une autonomie dans le travail ainsi qu'une capacité à se repérer avec un plan. Pour candidater, vous pouvez contacter la mairie au 02 99 55 81 01 ou directement par mail à drh@betton.fr.

La boutique mobile SNCF

La boutique mobile SNCF TER BreizhGo vous fait découvrir et vous conseille sur les alternatives à la voiture solo pour les déplacements du quotidien. Elle sera présente **les jeudis 4 et 25 novembre** de 15h30 à 18h30, place de la Gare ainsi que le **dimanche 28 novembre** à l'occasion du marché.

Collecte de déchets dangereux

Rennes Métropole organise une opération Tritout pour collecter les déchets dangereux le **samedi 13 novembre**, de 9h à 13h. Un camion fourgon, adapté à la réception des différents déchets toxiques, sera installé place de la Cale.

L'ACTUALITÉ DU MOIS

Accueil des nouveaux bettonnais

Tous les ans, la municipalité organise une réception d'accueil des nouveaux arrivants. Elle permet de présenter la commune, ses services et ses équipements aux nouveaux bettonnais et de faire connaissance avec les élus. À cette occasion, chaque nouveau foyer se voit remettre un kit de bienvenue. La soirée s'achève autour du traditionnel verre de bienvenue. La prochaine rencontre aura lieu le **vendredi 26 novembre à 18h30** à la médiathèque.

Si vous êtes arrivé récemment sur la commune et que vous n'avez pas reçu votre invitation, n'hésitez pas à vous faire connaître en mairie au 02 99 55 81 01 ou par mail à mairie-info@betton.fr.

Marché des créateurs

L'association Mil'in organise un marché des créateurs le **dimanche 21 novembre à l'Espace Anita Conti de 10h à 18h**. Les artisans présents pour l'occasion exposeront leurs créations. Maroquinerie, bijoux, illustration, décoration... Il y en aura pour tous les goûts ! Entrée libre.

Aide aux aidants

L'aide aux aidants est un rendez-vous mensuel gratuit, informel et convivial pour témoigner, discuter, s'informer et se ressourcer. La prochaine réunion aura lieu le **mercredi 24 novembre** à 14h30, salle de l'Estacade à La Confluence. À cette occasion, une séance de sophrologie, animée par Célie Augé, sera proposée aux participants. Renseignements et inscriptions au 02 99 55 77 93 ou à l'accueil de la résidence.

Collecte alimentaire : appel à bénévoles

L'Épicerie du Canal, épicerie solidaire de Betton, recherche des bénévoles pour assurer la collecte annuelle de la Banque Alimentaire qui aura lieu **les vendredi 26, samedi 27 et dimanche matin 28 novembre**. Tous les produits collectés à Betton seront ensuite redistribués à des familles bettonnaises en difficulté. Si vous êtes disponible pour consacrer 2 heures de votre temps, merci de contacter Béatrice Besnier au 06 73 36 41 49.

Collecte de sang

L'Établissement Français du Sang remplit une mission de santé publique. Chaque jour, en Bretagne, 600 dons sont nécessaires pour répondre aux besoins des établissements de santé. Une collecte se tiendra le **samedi 4 décembre** de 9h à 15h30, à l'espace Anita Conti. Inscriptions en ligne sur : https//mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr. Contact : Amicale des Donneurs de Sang de Betton 06 23 48 47 77.

Autisme : Maud cherche des partenaires de jeu

Atteinte de Troubles du Spectre Autistique, Maud Gautier de Lahaut, petite fille de 7 ans domiciliée à Saint-Sulpice-La-Forêt, souffre d'un retard de développement. Ses parents, Domitille et Pierre, **recherchent activement des bénévoles** pour les aider à faire progresser la petite fille en jouant une heure et demie par semaine dans sa salle de jeu (méthode 3i).

Aucune compétence particulière n'est requise et le planning s'adapte aux différentes disponibilités. Pour plus d'information n'hésitez pas à contactez sa maman au 06 82 31 15 00 - autisme@netc.fr.

Mairie : horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h
Samedi : permanence état civil de 9h à 12h

mairie-info@betton.fr
www.betton.fr - 02 99 55 81 01

Le Pôle Aménagement de la Ville est ouvert au public :

- **Lundi et mardi de 13h30 à 17h**
- **Mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h30**

Le CCAS/PAE : horaires d'ouverture

- **Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h30**
- **Mercredi de 10h à 12h**
- **Mardi et jeudi de 14h à 17h (sur rendez-vous)**

Rendez-vous possibles sur d'autres créneaux

sommaire

4 et 5 VIE MUNICIPALE
Conseil Municipal du 29 septembre
Taxe foncière : 3 nouvelles exonérations
Construction et aménagement :
une nouvelle charte pour une ville durable

6 INCLUSION
Facile À Lire et à Comprendre :
pour une ville plus inclusive !

7 MOBILITÉ
Modes doux : Betton fait la part belle
au vélo

8 PORTRAITS ÉCONOMIQUES
À vos pinceaux,
des cours pour tous les niveaux !
Le V, vente à emporter pour vous régaler !

9 à 11 DOSSIER
La cohésion sociale au cœur de la ville

12 CULTURE
Concert Vienna Tzigane : laissez-vous
porter jusqu'en Europe de l'Est
Eugenio, spectacle pour les enfants
bettonnais
Les rendez-vous de la *Clairière envisagée*

13 MÉDIATHÈQUE
Les rendez-vous
Mois du film documentaire

14 et 15 ASSOCIATIONS
Actualités des associations
Le Sport ouvert à tous

16 DÉVELOPPEMENT DURABLE
Budget participatif : des projets créés
par et pour les habitants

17 et 18 ENVIRONNEMENT
Rénovation énergétique : ne perdez plus
votre énergie
Les déchets, qu'est-ce qu'on en fait ?
Feuilles mortes : pourquoi et comment
les réutiliser ?

18 EXPRESSION DE L'OPPOSITION

19 et 20 PERMANENCES, CLIN D'ŒIL

@VilledeBetton

ÉDITORIAL

VIVRE LA VILLE ENSEMBLE ...

C'est le moteur de notre action municipale, qui se décline de multiples façons dans notre vie quotidienne et dont nous vous présentons quelques facettes dans ce magazine municipal de novembre :

- par les opérations d'urbanisme à venir, guidées par la Charte de la Construction et de la Promotion Immobilière qui vient d'être approuvée par le Conseil Municipal, et qui permettra au travers des ambitions affirmées, de voir se construire des logements adaptés à tous, confortables et respectueux de l'environnement,
- par la participation active des habitants, sollicités pour analyser leurs attentes en besoins sociaux, ou pour contribuer à l'évolution de leur cadre de vie au travers du budget participatif,
- par nos actions vis-à-vis de publics fragiles, avec la mise en place du Facile à Lire et à Comprendre (FALC) dans les différents supports de communications,
- par les aménagements de la ville pour encourager l'utilisation des mobilités douces et collectives,
- par le développement des services liés à la cohésion sociale qui permettent de répondre aux difficultés liées à la dépendance, à l'âge, aux faibles ressources.

Vivre la Ville ensemble... C'est aussi accueillir de nouvelles entreprises, voir évoluer nos commerçants et les soutenir dans leurs actions.

Vivre la Ville ensemble... C'est encore savoir proposer à tous une programmation culturelle de qualité riche et accessible : le Concert *Vienna Tzigane,* de l'Orchestre National de Bretagne, le spectacle gratuit ouvert à tous les enfants de Betton, la programmation de la médiathèque en sont de beaux exemples.

Vivre la Ville ensemble... C'est s'appuyer sur les trésors d'une offre associative créative dans de nombreux domaines : sport, animation, culture, développement personnel et sans cesse renouvelée.

Ensemble, faisons vivre la Ville de Betton !

François Brochain, 1er adjoint.

Les événements annoncés dans ce Betton Infos sont susceptibles d'être modifiés ou annulés en fonction de l'évolution de l'épidémie de Covid-19. Renseignements : Mairie de Betton : 02 99 55 81 01

CONSEIL MUNICIPAL du 29 septembre

Versement d'une subvention exceptionnelle pour Haïti

Suite aux deux catastrophes naturelles (séisme et inondations) qui ont touché Haïti au mois d'août, Cité Unies France, réseau de collectivités territoriales engagées dans l'action internationale, a ouvert un fonds de solidarité à destination des collectivités haïtiennes.

La Ville de Betton, adhérente au réseau, a validé le versement d'une subvention exceptionnelle de 2 000 €.

Adoption d'une charte de la construction et de la promotion immobilière

En vue de partager une responsabilité commune dans la mise en œuvre de son projet urbain, la Ville a créé et adopté une charte qui présente aux constructeurs et promoteurs immobiliers ses exigences et attentes en la matière. (Plus d'infos p. 5).

Renouvellement de la convention d'objectifs et de moyens avec l'école de musique

Le Conseil municipal a voté le renouvellement de la convention avec l'école de musique, acteur majeur de la vie culturelle locale, par ses actions d'apprentissage, de diffusion, d'animation et par le développement de partenariats.

Signature d'une convention avec l'association Afrikan Diwan

La Ville et l'association Afrikan Diwan, qui propose des activités de percussions africaines sur la commune, ont signé une convention pour que l'association intervienne lors des temps périscolaires dans le cadre des « parcours découverte ».

Prochain Conseil municipal : Mardi 9 novembre à 20h30.
Retrouvez toutes les décisions du Conseil municipal sur **www.betton.fr**

Taxe foncière : 3 nouvelles exonérations

Depuis la suppression de la taxe d'habitation[1], les recettes qui étaient reversées aux communes sont compensées par le versement de la part départementale de la taxe foncière. Cette part départementale, soit près de 50 % de la taxe foncière, était auparavant exonérée pendant 2 ans pour les propriétaires d'une construction neuve.

Des nouvelles décisions d'exonération de taxe foncière sur les propriétés bâties ont été prises en Conseil municipal le 7 juillet dernier pour compenser l'exonération de la part départementale et favoriser les travaux de rénovation énergétique ou de construction à performance énergétique. Faisons le point sur les propriétaires et les constructions concernés.

Exonération de 2 ans pour les constructions nouvelles

Une exonération de 50 % sur 2 ans a été décidée en Conseil municipal pour compenser l'exonération antérieure du département. Elle porte sur les constructions nouvelles, les additions de construction et les conversions de bâtiments ruraux en logements. Les locaux d'habitation qui sont financés par des prêts aidés de l'État[2] sont quant à eux exonérés à 100 %.

© Julien Mignot - RM

Exonération de 3 ans pour les travaux de rénovation énergétique

Les propriétaires de maisons construites avant 1989 et qui font des travaux de rénovation énergétique[2] d'un montant minimum de 10 000 € sur un an ou de 15 000 € sur les 3 dernières années, sont eux aussi exonérés de 50 % de la taxe foncière pendant 3 ans. La Ville de Betton est l'une des seules communes du département à appliquer cette exonération incitative. Pour en bénéficier, les propriétaires doivent adresser un courrier, **pour le 31 décembre de l'année des travaux au Service départemental des impôts fonciers, 2 boulevard Magenta 35023 Rennes Cedex 9, en y joignant les factures acquittées et leur avis d'imposition de taxe foncière.**

Exonération de 5 ans pour les constructions à performance énergétique

Pour les propriétaires de logements neufs et très économes en énergie[3], dont la construction correspond à un niveau de performance énergétique supérieur à celui imposé par la législation, l'exonération de 50 % de la taxe foncière est d'une durée de 5 ans. Elle s'applique à compter de l'année qui suit celle de l'achèvement de la construction. Les propriétaires doivent adresser au Service départemental des impôts fonciers une déclaration comportant tous les éléments d'identification des biens qui justifient que la construction remplit les critères de performance énergétique mentionnés au 1. de l'article 1383-0 B bis.

[1] La loi de finances pour 2020 prévoit la suppression intégrale de la taxe d'habitation (TH) sur les résidences principales.
[2] Prévus à l'article 200 quater du CGI (Code Général des Impôts).
[3] Prévus aux articles L.301-1 et suivants du code de la construction et de l'habitation ou de prêts visés à l'article R. 331-63 du même code.

Construction et aménagement : une nouvelle charte pour une ville durable

Préserver l'identité de la ville et sa qualité urbaine pour le bien vivre des habitants actuels et futurs est l'une des ambitions majeures de la Municipalité. Sa volonté vise à construire une agglomération durable avec une production urbaine qui s'inscrit dans un processus maîtrisé, adapté et performant en termes écologiques et économiques, par ses formes architecturales et par ses qualités d'usages.

Parce que cette volonté doit être reconnue et partagée avec les différents acteurs de la ville, et en premier lieu avec les professionnels de la construction et de l'aménagement, la Ville a élaboré sa Charte de la Construction et de la Promotion Immobilière, document politique* qui s'apparente à un cahier des charges, et qui traduit ses ambitions et attentes en matière de construction de logements collectifs.

L'objectif ? Partager une responsabilité commune dans la mise en œuvre du projet urbain.

La charte : des ambitions,

- Proposer une offre de logements adaptée à tous pour favoriser le « bien vivre » ensemble.
- Répondre aux enjeux de transition écologique via la construction et l'aménagement de bâtiments à faible impact énergétique et respectueux de l'environnement.
- Favoriser le maintien de la « nature en ville ».
- Développer des habitats agréables et confortables pour le bien-être de leurs occupants.
- Appliquer de bonnes pratiques dans la gestion des chantiers.

… un engagement,

Respectueuse du savoir-faire des professionnels, la Ville demande aux opérateurs de penser leurs projets en cohérence avec les grands axes de la politique urbaine de la Ville de Betton. La charte leur sera systématiquement proposée à la signature, à titre d'engagement.

… un dialogue.

La charte s'inscrit résolument dans une démarche d'urbanisme de projet où le dialogue et le partage sont privilégiés considérant que la règle ne saurait tout prévoir ni s'adapter à tous les contextes.

** Document politique, la charte vient en complément du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) en vigueur qui reste le cadre juridique au regard duquel les projets sont instruits.*

***François Brochain** - 1er adjoint en charge de l'aménagement du territoire et de la vie économique*

« Pour réaliser cette première version de charte de la construction, un groupe de travail constitué de 9 élus représentatifs du Conseil municipal a été constitué en Janvier 2021 et s'est investi dans un travail de fond, riche d'échanges, de partages de connaissances et de débats. Approuvée à l'unanimité par le Conseil municipal du 29 septembre 2021, cette charte aura un poids significatif pour discuter avec les professionnels de la construction et montrer nos attentes. Cette 1ère version évoluera en fonction des changements législatifs et réglementaires, ainsi que des retours d'expériences ».

Consulter la charte de la construction et de la promotion immobilière en ligne sur www.betton.fr.
Renseignements auprès du service Urbanisme au 02 99 55 83 13 ou par mail à amenagementdelaville@betton.fr.

Nouveaux logements sociaux, rue de la Forge

18 nouveaux logements sociaux, gérés par le bailleur social Archipel, ont été livrés le 14 octobre rue de la Forge.

Partie intégrante de l'opération d'aménagement de la Forge lancée en 2012, ces logements sont accessibles, sous certaines conditions, aux foyers à revenus modérés. Une volonté municipale et métropolitaine qui vise à garantir l'accès au logement pour tous et à renforcer la mixité sociale. Ils viennent compléter l'offre déjà existante sur ce secteur, soit 83 logements sociaux livrés à ce jour, et celle à venir. Au total, ce sont 331 logements qui seront livrés une fois les travaux achevés dans le secteur de la Forge.

Retrouvez toute l'information relative aux logements sociaux auprès du Centre Communal de l'Action Sociale (CCAS), 28 avenue d'Armorique.
Tél : 02 99 55 79 53 - ccas@betton.fr

Facile À Lire et à Comprendre : pour une ville plus inclusive !

Aujourd'hui encore, en France, de très nombreuses personnes ont, pour des raisons diverses, des difficultés à prendre connaissance et à comprendre les documents écrits. Avec la mise en place de la méthode FALC (Facile À Lire et à Comprendre) dans ses documents de communication, la Municipalité souhaite agir pour le développement d'une société inclusive et solidaire.

Le FALC : qu'est-ce que c'est ?

Le FALC est une méthode de communication qui a pour but de transcrire un texte ordinaire en un texte dans lequel les mots ont été choisis et sont expliqués, pour en faciliter la compréhension et le rendre accessible à tous.

Pour qui ?

Destinée en premier lieu aux personnes en situation de handicap intellectuel, elle touche plus largement les personnes qui ont du mal avec l'écrit comme les dyslexiques, les illettrés, les malvoyants, les personnes étrangères maîtrisant mal la langue, les personnes âgées et les enfants du primaire ou encore les personnes pressées qui cherchent une information concise mais précise. Sa portée ne doit donc pas être vue par le seul prisme du handicap.

Quels sont les objectifs du FALC ?

Le FALC facilite la lecture et le repérage dans le texte grâce, notamment, à l'utilisation d'un vocabulaire simple, de phrases courtes et illustrées en utilisant une mise en page claire et facile à suivre (ex : choix de la police, taille de caractères, retour à la ligne). L'enjeu est de pouvoir expliquer simplement sans pour autant être simpliste.

Un outil d'intégration et d'insertion...

Grace à cette méthode, les personnes peuvent s'informer, faire leurs propres choix et prendre des décisions. Elle permet de développer l'apprentissage et l'autonomie mais aussi de gagner en confiance et en estime de soi pour exercer pleinement sa citoyenneté !

... pour offrir à tous les habitants la même qualité de service

La Ville mène une politique volontariste en faveur de l'accueil, de l'inclusion et s'engage à garantir l'accès aux droits et aux services pour tous.

Aussi, convaincue de la nécessité de rendre ses supports d'information accessibles au plus grand nombre, elle a formé, en septembre dernier, un groupe de travail, composé notamment d'élus et de parents concernés par le handicap, capable de mener à bien cette réflexion et sa mise en œuvre. Ainsi, en 2022, la Ville proposera du FALC pour chaque parution de son magazine municipal. Des personnes en situation de handicap intellectuel sont, dès à présent, pleinement associées au projet car il est indispensable que le rédacteur en FALC s'assure que l'information qu'il souhaite transmettre soit comprise par les publics auxquels elle est destinée. À cet effet, tout texte rédigé en FALC doit être relu. Une fois validé, l'article est alors doté du logo bleu et le nom des relecteurs est indiqué. C'est un travail collectif qui est engagé.

Un premier document en FALC

Le 17 octobre avait lieu l'événement « Voyage en terre bio » qui proposait des visites de fermes et des temps forts sur le site de la Chaperonnais. Dans le cadre de ce rendez-vous grand public, une adaptation de la programmation en FALC a été faite en collaboration avec des jeunes de l'IME *Le Triskell* de Bruz. Ce support a été distribué dans les établissements d'accueil spécialisés de Betton et au Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile (CADA). L'accueil reçu a été très enthousiaste.

En résumé

Pour qui ?

- **Les personnes concernées par le handicap**
- **Les personnes âgées ou vieillissantes**
- **Les immigrés ou étrangers**
- **Les enfants d'écoles primaires**
- **Toute personne qui n'a pas un accès fluide à la lecture**

Les règles à respecter

1. **Aller au message essentiel**
2. **Utiliser des mots d'usage courant**
3. **Faire des phrases courtes**
4. **Utiliser des exemples**
5. **Illustrer l'idée à l'aide de définitions ou de pictogrammes**
6. **Clarifier la mise en page et la rendre facile à suivre à travers des typographies simples, des lettres en minuscule, des contrastes de couleur...**
7. **Tester auprès des publics concernés**

Modes doux :
Betton fait la part belle au vélo

Soucieuse de préserver l'environnement, la Ville de Betton encourage, dans la mesure du possible, l'usage des mobilités douces et des transports en commun. Parmi ces modes doux, le vélo, star des déplacements « verts », prend une place de plus en plus importante dans nos trajets du quotidien : aller faire ses courses, aller au travail, se promener.

Pour répondre à cet engouement et l'encourager, la Ville et Rennes Métropole ont fait du développement du réseau de pistes cyclables l'une des priorités de la politique mobilité. Le tout dans un souci de cohabitation optimale des différents modes de déplacements et de leurs usagers.

Plusieurs dispositifs et règlements sont mis en œuvre et s'appliquent à cet effet. Lesquels sont-ils ?

Pour développer le réseau de pistes cyclables : des aménagements sont mis en œuvre régulièrement

La commune comptabilise 18.5 km de pistes cyclables sur son territoire. Un parcours rallongé avec l'aménagement de la nouvelle piste cyclable rue du Mont Saint-Michel reliant le lotissement de La Basse Robinais au quartier de La Forge. Les travaux ont débuté mi-septembre (1ère phase) et s'achèveront au printemps 2022.

Pour faire le plein d'infos : rendez-vous avec *la Maison du vélo* mobile !

Lieu créé par Rennes Métropole dans le cadre de son « plan vélo », la Maison du vélo propose de nombreux services, activités et informations dédiés aux cyclistes. Basée à Rennes, la Maison du Vélo lance sa version mobile via un bus itinérant. La tournée fera escale à Betton **le 10 novembre, Place de la Gare, de 14h à 18h**. L'occasion de découvrir et de bénéficier des différents services que proposent la structure et ses partenaires : marquage de vélo, ateliers de réparation, apprentissage/remise en selle pour enfants et adultes, conseils divers, etc.

Maison du vélo, 15 bis Place de la Gare, 35000 Rennes - 09 70 82 18 00 - https://www.star.fr/le-velo/maison-du-velo/la-maison-du-velo

Pour améliorer votre circulation en vélo à Betton : donnez votre avis !

Pour la 3ème année consécutive, la Fédération française des Usagers de la Bicyclette (FUB) lance son enquête citoyenne sur le vélo au quotidien en France : le Baromètre des villes cyclables. L'occasion de donner votre avis en tant qu'usager du vélo sur la commune, et à la Ville d'avoir une visibilité sur votre ressenti pour identifier d'éventuels axes d'améliorations. Vous avez jusqu'au **30 novembre** pour répondre au questionnaire en ligne sur www.barometre.parlons-velo.fr.
À noter : pour que la commune soit notée, le vote de 50 personnes minimum est requis.

Retrouvez toute l'information sur les mobilités douces en ligne sur www.betton.fr et auprès du service Développement durable à developpementdurable@betton.fr

Pour circuler en toute sécurité à vélo : les règles à respecter

Appliquer le code la route commun à tous les usagers.

Se protéger la tête : le port du casque est obligatoire jusqu'à 12 ans et fortement recommandé au-delà.

Être visible de jour comme de nuit : lumière + gilet fluorescent.

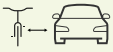

Lorsque les vélos circulent sur la route, les voitures doivent s'en écarter lorsqu'elles doublent d'1 m en agglomération et d'1,50 m hors agglomération.

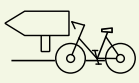

Emprunter, de préférence, les pistes cyclables et ne pas rouler sur les trottoirs (les enfants y sont autorisés jusqu'à 8 ans).

Entretenir son vélo et ses équipements.

L'usage du casque audio, du téléphone, des écouteurs est interdit.

À vos pinceaux, des cours pour tous les niveaux !

Artiste et enseignante d'arts plastiques, Evgenia Artyukh propose depuis septembre à Betton des cours de dessin et de peinture, un beau démarrage avec 35 élèves de tous âges déjà inscrits !

Son projet « d'enseignement artistique » a longtemps mûri avant de se concrétiser. " Décisive " aura donc été la rencontre avec son voisin artiste-photographe Jean Belhomme qui a accepté de l'accueillir au sein de son très lumineux « Atelier Inspirations » où il exerce depuis 10 ans.

C'est en Russie, dont elle est native, que notre professeure d'arts plastiques, qui vit et travaille à Betton depuis 6 ans, a tout d'abord forgé ses solides connaissances académiques dans le dessin et la peinture. Après des études de droit et l'apprentissage de l'italien à Saint-Pétersbourg, elle quitte son pays natal à l'âge de 24 ans avec « l'envie de découvrir le monde ». Elle restera 5 ans en Italie où elle se passionne pour l'histoire de l'art à Florence puis à l'Université de Gênes où elle apprend aussi la langue française. Installée à Paris en 2008, elle rencontre un Professeur d'Université français qu'elle suit à Rennes à l'occasion de sa mutation. *« Ce changement de vie et ma maternité ont fait naître l'envie de transmettre ma passion »*, souligne la professeure-artiste dont les œuvres personnelles (des aquarelles) sont exposées régulièrement.

Future diplômée à la Sorbonne, Evgenia enseigne différentes techniques aux bettonnais : gouache, acrylique, aquarelle, pastel à l'huile, encres, crayons, graphite. Elle propose des stages d'aquarelle, des cours en atelier en journée ou en soirée (10 personnes maximum) ainsi que des sorties régulières de peinture en plein air. Pour mieux accompagner ses élèves, elle met à leur disposition des tutoriels en ligne. Avis aux amateurs : il reste encore quelques places !

06 27 44 91 95 - evgenia.artiste@gmail.com
Instagram : @evgenia_arts - Facebook : @Arts.Evgenia
Lieu des cours : Atelier Inspirations, 36 rue du Clos. Mini-stages 2 samedis (14 h à 16 h) par mois au salon de thé Serendipity.

Le nouveau distributeur, situé devant l'établissement, permet de bénéficier, chaque jour et à n'importe quel moment de la journée, de plats frais.

Le V, vente à emporter pour vous régaler !

Le restaurant La Levée, présent depuis plus de 50 ans sur la commune, a mis fin à son activité de restauration traditionnelle pour se consacrer à la restauration rapide.

Devenu «Le V », la boutique propose un service de vente à emporter ou sur place, avec des formules déjeuner sur le pouce. La carte change quotidiennement, les plats sont faits maison et les produits toujours de saison.

Le « V traiteur » offre, quant à lui, un menu complet, servi sur assiettes et/ou au plat.

Enfin, pour toujours mieux répondre aux attentes de sa clientèle, Sandrine et Gildas Tourtelier ont installé, à la rentrée, un distributeur automatique qui permet de bénéficier de plats frais et toujours faits maison, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

Le V vente à emporter et traiteur - 4 Avenue d'Armorique
02 99 55 81 18 - www.hotelrestaurant-lalevee.fr
La boutique est ouverte du lundi au vendredi et le dimanche de 9h30 à 13h30. Le samedi sur rendez-vous pour le retrait des commandes.

La cohésion sociale au cœur de la ville

Créé en septembre 2020, le Pôle Cohésion Sociale de la Ville de Betton met tout en œuvre pour proposer des services au plus près de ses habitants en réponse aux problématiques sociales auxquelles ils sont confrontés. Ce pôle regroupe le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et le Point Accueil Emploi (PAE), tous deux situés à La Maison Bleue, l'EHPAD (Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes) et le Service d'Aide À Domicile (SAAD), sont localisés, quant à eux, à la Résidence de l'Ille.

Accompagnement dans les démarches d'accès au logement, aux droits, à la citoyenneté, à la santé, demandes d'aides alimentaires, aide à l'insertion, aide au transport, etc. Nombreuses sont les aides et les actions proposées par le Pôle Cohésion Sociale et ses partenaires, institutionnels et associatifs.

Aussi, pour pouvoir adapter ces aides aux constantes évolutions socio-démographiques, la Ville développe des outils de diagnostic, telle que l'Analyse des Besoins Sociaux (ABS) engagée depuis la fin d'année 2020, pour laquelle un questionnaire a été diffusé en mai 2021 auprès de tous les bettonnais (Voir résultats pages 10-11).

Le Pôle Cohésion sociale en quelques chiffres*

** Ces données chiffrées sont extraites du bilan semestriel 2021*

PAE : 359 personnes accueillies

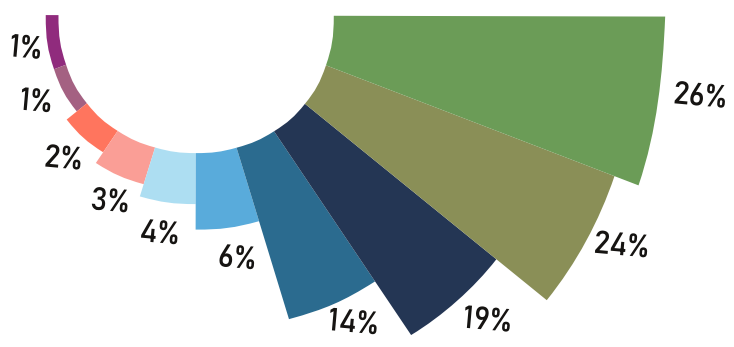

CCAS : 801 accueils physiques et 676 accueils téléphoniques

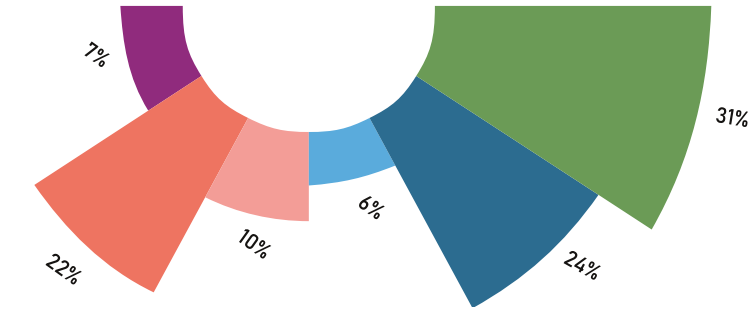

- Aides sociales légales
- Logement social
- Tarification solidaire des transports
- Sortir
- Aides alimentaire
- Autres (CAF, CPAM, EHPAD/SAAD, Emploi, infos générales, ...)

SAAD

88 usagers

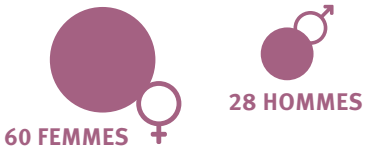

5 500 heures à domicile

EHPAD

98,7 % taux d'occupation

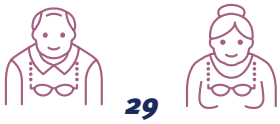

29 résidents en hébergements permanents (au 30 juin 2021)

Zoom sur les actions en cours et à venir

Opération « Bons de Noël »

Pour les fêtes de fin d'année, le CCAS attribue une aide financière sous forme de chèques cadeaux aux personnes autonomes fiscalement, domiciliées à Betton et dont les ressources mensuelles, en fonction de la composition de la famille, sont inférieures au plafond de ressources revalorisé chaque année du taux de l'inflation. Cette année, le plafond de ressources est fixé à 794 €/mois pour une personne seule et à 1 891 €/mois pour un foyer de 5 personnes. Les dossiers, à retirer au CCAS, doivent être retournés complétés avant le **vendredi 12 novembre**.

Repas mensuel du Relais Atout'âge

Nouveauté parmi les actions initiées à destination des personnes âgées : l'organisation d'un repas mensuel pour les aînés. L'idée ? Créer un temps convivial, de partage et de vivre ensemble pour renforcer la cohésion et contribuer à lutter contre l'isolement. Une initiative portée par le Relais Atout'âge avec l'appui de la Ville pour la mise en œuvre de cette action.

Un mercredi par mois, de 12h30 à 14h30, le restaurant scolaire de la Haye-Renaud ouvre ses portes pour un déjeuner placé sous le signe de la convivialité ! Le menu, identique à celui proposé dans les accueils de loisirs et à la Résidence de l'Ille, est conçu et préparé par les agents de la cuisine centrale avec des produits de qualité et durables, toujours dans un souci d'équilibre et de non gaspillage alimentaire.

Prochain repas le 24 novembre.

Réservation et inscription dans la limite des places disponibles, le 10 novembre auprès du Président du Relais Atout'âge au 07 81 73 84 80. Le menu sera dévoilé lors des inscriptions. Tarif : 5,75 € (entrée, plat, dessert).

Retour sur

En fin d'année 2020, le CCAS et la Ville de Betton lançaient la première Analyse des Besoins Sociaux (ABS).

L'objectif ? Travailler au service du développement social de la commune afin que la Ville puisse s'adapter aux nouveaux besoins des habitants et renforcer sa politique sociale. Pour ce faire, un questionnaire, co-réalisé par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et des étudiants stagiaires « Assistant de Service Social » d'Askoria Rennes, a été soumis à l'ensemble des bettonnaises et bettonnais majeurs au mois de mai 2021.

Vous avez été 467 à répondre à cette enquête, un taux de retour satisfaisant pour ce type d'analyse socio-démographique. Zoom sur les principaux résultats qui vont permettre d'identifier les leviers d'action sociale à mettre en place : vos attentes et vos besoins, vos ressentis, les thématiques et sujets qui vous tiennent à coeur.

Profil des répondants

2/3 sont des femmes

2/3 sont en couple

1/3 ont 65 ans ou +

1/2 entre 35 et 65 ans

45 % sont en activité professionnelle

37 % sont en retraite

+ de 1/2 habite Betton depuis plus de 10 ans

1/4 habite Betton depuis moins de 5 ans

(avant d'arriver à Betton 60 % habitaient Rennes ou la métropole rennaise)

Internet et numérique

95 % ont un équipement informatique et un accès à Internet

86 % en ont une utilisation quotidienne

Près de **20 %** estiment avoir besoin d'une formation à l'outil et/ou à Internet

l'Analyse des Besoins Sociaux

Activités et vie sociale

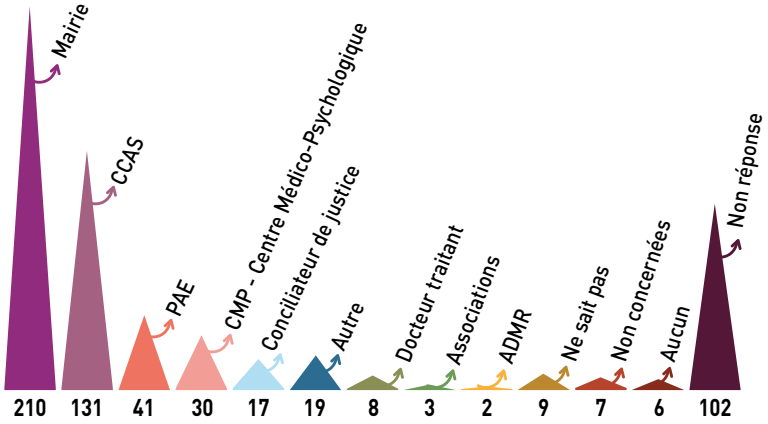

Les services sollicités, en cas de difficulté, sont principalement :
• **la Mairie (45 %)**, • **le CCAS (28 %)**, • **le PAE (10%).**

Satisfaction des services proposés par la ville ;
75 % sont très satisfaits, 17 % ne le sont pas.

Plus de 90 % des personnes ayant répondu au questionnaire ont une opinion positive ou très positive de la qualité de vie à Betton.

54 % des répondants sont membres d'au moins une association

Près de 20 % des répondants expriment un sentiment d'isolement/de solitude parmi ceux-ci : 40 % ont 65 ans ou +

Thématiques par lesquelles les citoyens se sentent le plus concernés

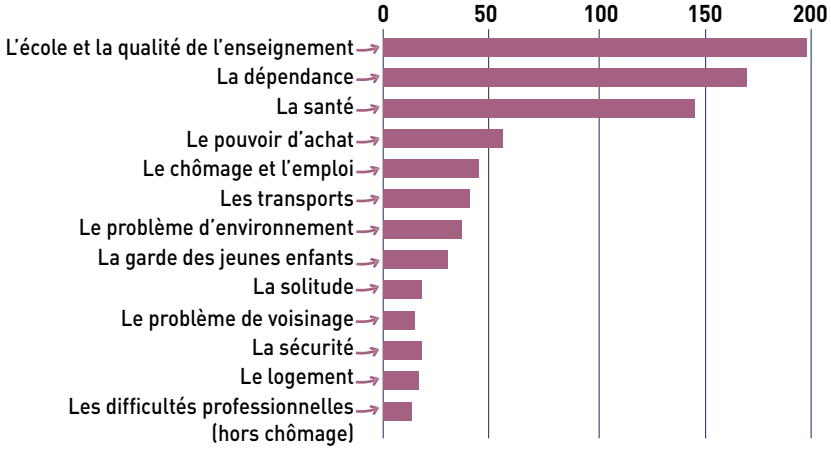

***Frédéric Mignon** - Adjoint aux Solidarités, action sociale, économie sociale et solidaire*

« Une telle enquête présente toujours des biais, tant dans la représentativité statistique de la population que dans la représentativité de l'expression des personnes qui répondent. Il convient de considérer que ce questionnaire vient alimenter des réflexions et des constats, dans le cadre d'un faisceau d'indicateurs et de données bien plus large. Le nombre de retours nous permet tout de même d'appréhender ces résultats comme révélateurs de tendances.

Ainsi, les habitants témoignent globalement d'un environnement agréable, de services en nombre suffisant pour répondre à leurs besoins et attentes, et d'une bonne qualité de vie sur la commune.

Cependant, l'exploitation des données montre que certaines catégories de la population n'ont pas participé à cette enquête. En outre, il ressort des résultats la nécessité de travailler sur des thématiques qui doivent être approfondies (mobilité, isolement, précarité, jeunesse).

L'Analyse des Besoins Sociaux se poursuit, par des explorations complémentaires, par des groupes de travail thématiques, par des échanges avec les acteurs et partenaires de la commune. ».

Transports et déplacements

***La majorité** utilise la voiture*
***+ 1/2** se déplace à pied*
***+ 1/3** utilise vélo ou trottinette*
il en est de même pour les transports en commun.

Moyen de locomotion

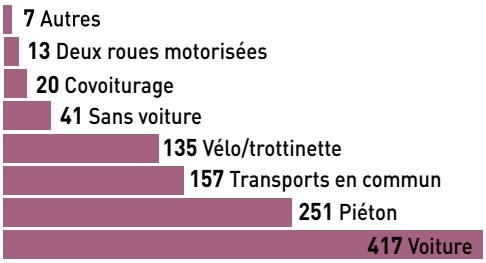

40 % des répondants estiment que des aménagements sont à prévoir pour faciliter les déplacements à Betton (trottoir, voirie, rampes, etc).

Les personnes de 65 ans et + estiment que les déplacements sont plutôt faciles 68 %, voire très faciles 11 %, dans la ville.

ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX : LES PROCHAINES ÉTAPES

› DÉCEMBRE 2021
Identification et travail sur les thématiques jugées prioritaires par le comité de suivi, constitué de partenaires de territoire, d'acteurs associatifs, de citoyens et d'élus.

› JANVIER 2022
Présentation du diagnostic de territoire et des conclusions de l'ABS aux instances municipales.

› MARS 2022
Organisation d'une réunion publique pour présenter le plan d'action.

Retrouvez tous les services municipaux, les structures et les associations d'aide sociale et de solidarité dans le Guide pratique 2021-2022 et/ou en ligne sur www.betton.fr

Venez rencontrer **Guillaume Chilemme le 27 novembre à 11h** à la médiathèque

Concert Vienna Tzigane :
laissez-vous porter jusqu'en Europe de l'Est

Samedi 27 novembre à 20h30, La Confluence accueille Guillaume Chilemme, violoniste lauréat de plusieurs concours internationaux, le chef d'orchestre Grant Llewellyn et l'Orchestre National de Bretagne pour leur concert *Vienna Tzigane*.

De Vienne à Budapest, et même jusqu'à la Transylvanie et la Mer Noire, les musiciens vous proposent de descendre le Danube en musique. Des valses sont bien sûr au programme, des danses hongroises virevoltantes, des rythmes tziganes tourbillonnants et des airs slaves à vous faire pleurer, mais uniquement des larmes de joie ! Un concert festif, pour mélomanes et néophytes.

Concert de Vienna Tzigane - Samedi 27 novembre à 20h30
Tarifs : Plein : 25 € - Réduit : 12.50€ - Tarif mineur : 8 € - Tarif Sortir : 4 € (frais de 0.50€ par billet en ligne). Accueil billetterie tous les mercredis à la médiathèque de 14h à 18h30. Renseignements au 02 99 55 05 45 ou par mail à confluence@betton.fr

Eugenio, spectacle
pour les enfants bettonnais

Samedi 11 décembre, à 11h, 15h, 17h. Spectacle de fin d'année pour les enfants de Betton. *Salle de La Confluence. Inscription obligatoire au 02 99 55 79 83 ou par mail à viedelacite@betton.fr à partir du 15 novembre.*

Sortez en bus, des soirées culturelles et sans voiture !

Vous souhaitez vous rendre à un spectacle à Rennes à tarif réduit en évitant les problématiques de stationnement ? Sortez en bus! est un dispositif proposé aux habitants des communes de l'agglomération rennaise, leur permettant de se rendre en bus au théâtre, à l'opéra, écouter un concert, découvrir une expo... à des tarifs préférentiels. Pour la saison 2021-2022, sept spectacles sont programmés. Le prochain, intitulé Cria, aura lieu le **mercredi 8 décembre** à 20h au TNB.

Réservations avant le 24 novembre à betton.sortirenbus@gmail.com.

LA CLAIRIÈRE ENVISAGÉE

Les rendez-vous

Atelier light-painting
Samedi 6 novembre à 11h : dans la clairière avec Drella Hubert, médiatrice de l'exposition.
Réservation - confluence@betton.fr

Contes à faire peur
Vendredi 19 novembre à 19h : C'est le crépuscule. Tu trembles ? Tu as peur ? Tu as bien raison ! L'Ankou, le Hopper Noz, les lavandières de nuit, la mary morgan, les lutins de la mare, le fantôme du capitaine ou encore le chat noir d'Edgar Poe seront de sortie ce soir, avec la conteuse Melody.
À partir de 10 ans. Accès libre et gratuit dans la limite des places disponibles

Conférence *Ce que nous disent les Arbres*
Mardi 7 décembre 2021 à 18h : avec Philippe Leduc, directeur artistique du collectif Lucie Lom & Yannick Le Digol, archéologue chez Dendrotech, Betton.
Salle de l'Estacade - Sur inscription - Accès libre et gratuit

Retrouvez le programme complet sur www.betton.fr

Festival de l'Ille
En écho à l'installation la clairière envisagée, l'équipe de l'atelier propose sa propre forêt, à découvrir entre l'école d'art et la médiathèque après les vacances de la toussaint. Un arbre peint en peintures phosphorescentes sera, entre autre, installé.

Les rendez-vous

Rimes et Pouces

Jeudi 18 novembre - 9h30 et 10h30 & Samedi 20 novembre - 10h et 11h : Vive l'automne !
Histoires et comptines pour les 0-3 ans.

Bourse aux plants

Samedi 20 novembre - de 10h à 12h : Amateurs de jolies fleurs, experts en jardinage, venez déposer ou échanger vos plantes, semis, boutures !
Avec la grainothèque Tous en Sel de Betton.

Plein les Mirettes

Mercredi 24 novembre - 16h : 1863, États-Unis d'Amérique. Dans un convoi qui progresse vers l'Ouest avec l'espoir d'une vie meilleure, une jeune fille découvre un monde en construction où sa personnalité unique va s'affirmer.
Projection jeune public. Durée : 82 min. À partir de 6 ans.

Jeudi de cinéma

Jeudi 25 novembre - 15h : En Norvège, il existe une équipe de volley hors du commun : les joueuses ont entre 66 et 98 ans ! Bien que ces mamies sportives n'aient pas joué un seul vrai match en 30 ans d'entraînement, elles décident de relever un grand défi : se rendre en Suède pour affronter leurs homologues masculins. Ça va être du sport !
Durée : 85 mn. Tous publics.

Spectacle Animalium !

Mercredi 1er décembre à 14h30 et à 16h : « Ah, comme je suis heureux que vous ayez pu venir... Ce n'est pas tous les jours que vous visiterez un véritable cabinet de curiosité : un Animalium ! Vous y découvrirez des objets insolites, des mystères enfin dévoilés et des animaux étranges que je suis parfois allé chercher à l'autre bout du monde... ». Ainsi vous accueille Hippolyte, voyageur et collectionneur passionné.
Par la compagnie La Malle-Théâtre. À partir de 3 ans.
Durée : 45 min.

3 minutes / 1 livre

Samedi 4 décembre – de 10h à 12h : Ou comment donner l'envie de découvrir un roman en 3 minutes chrono. C'est ce que le Club des lecteurs et le Café littéraire du Comité jumelage de Betton vous proposent.
Découvrez les coups de cœur de la librairie Le Failler de 12h à 13h.

En attendant Noël

Samedi 4 décembre - 10h (pour les moins de 3 ans) et à 11h (à partir de 3 ans)
Lecture musicale proposée par la médiathèque et l'école de musique de Betton.

Plus d'infos

Programmation détaillée en ligne sur le site de la médiathèque. Les animations sont gratuites, à l'exception des ateliers informatiques.
Tél. 02 23 27 41 02 - mediatheque@betton.fr - sur le site www.mediathequebetton.fr et sur facebook @mediathequebetton
Tous les ateliers et animations nécessitent une réservation.

Mois du film documentaire

Overseas

Samedi 20 novembre - 18h : Aux Philippines, on déploie les femmes en masse à l'étranger comme aide-ménagères ou nounous. Elles laissent souvent derrière elles leurs propres enfants, avant de se jeter dans l'inconnu. Dans un centre de formation au travail domestique, comme tant d'autres aux Philippines, un groupe de candidates au départ se prépare au mal du pays et aux maltraitances qui pourraient les atteindre. Lors d'exercices de jeux de rôles, les femmes se mettent tant dans la peau de l'employée que des employeurs.
Réalisé par Sung-A Yoon. Belgique / 2019 / 90 mn /VOST.
Projection suivie d'une rencontre avec la réalisatrice.

143, rue du désert

Mercredi 24 novembre - 20h30 : Au 143, rue du Désert, dans le Sahara algérien, une femme tient un relais au bord de la Nationale 1, la plus longue route du continent africain, qui relie Alger à Tamanrasset. Seule dans cette bicoque de ciment, elle accueille pour une cigarette, un café ou des œufs, des routiers, des êtres en errance et des rêves... Elle s'appelle Malika.
Réalisé par Hassen Ferhani. Algérie-France / 2019 / 100 mn /VOST
Projection suivie d'une rencontre avec le réalisateur.

Conférence

Une nouvelle conférence sur « Le syndrome des jambes sans repos, maladie Willis Ekbom » est prévue le **samedi 13 novembre** à 14 h à La Confluence.

Réservation conseillée auprès de Robert Gaillard au 02 99 55 82 75 ou 06 67 81 20 07- www.france-ekbom.fr

Vivre l'anglais !

L'association organise une conférence le **mercredi 17 novembre** à 20h. Elle s'adresse aux élèves souhaitant partir en immersion scolaire à l'étranger, de 3 à 10 mois, durant leur cursus collège ou lycée. Où partir? A t-on l'assurance de revenir bilingue? Quel budget faut-il compter ? Peut-on envisager un bac international ? Bon à savoir : conférence similaire proposée en ligne le samedi 20 novembre à 16h30.

Salle de l'Estacade - 20h, entrée gratuite, sur inscription obligatoire www.vivrelanglais.com - 06 19 48 77 86

Atelier d'autodéfense

L'association Parents Confiance Betton organise un nouveau stage RIPOSTE, **le 20 et 27 novembre,** au collège François Truffaut de Betton, pour les femmes et les jeunes filles à partir de 15 ans.

Parentsconfiance.betton@gmail.com

Atelier décors de Noël

Le **dimanche 28 novembre**, Salle Anita Conti, de 14h à 18h, le Comité de Jumelage de Betton organise un après-midi créatif et récréatif, pour adultes et enfants, avec fabrication de décors de Noël : couronnes, centres de table, boules, cartes de Noël ... et traditionnel goûter.

Inscriptions ou renseignements à cjbetton35@gmail.com ou 06 95 61 51 99

Monsieur Piano

Anacrouse organise un spectacle jeune public à partir de 7 ans. Savez-vous ce que peut raconter un piano ? Des notes bien sûr, des notes... Et encore des notes ! Mais que disent-elles ? Quelles aventures, quelles émotions, quels personnages vont-elles faire surgir ?

Samedi 4 décembre à 19h.
Entrée enfants 7/15 ans : 8 €
Adultes : 12 € - une collation sera offerte à la fin du spectacle.
Anacrouse, 17 rue du parc.
Contact et réservations :
06 81 93 81 13 / 02 99 55 89 65
www.isabelle-lecerf-dutilloy.com

Zumba

Cette saison, DAGYBE lance l'activité Zumba. Sur des rythmes latinos, Estelle Dépit, vous accompagne à reproduire des pas dansés pour allier sport et plaisir ! Les cours ont lieu le dimanche, de 17h30 à 18h30. La formule « au ticket » vous permet de venir à votre rythme et selon vos disponibilités.
Et rendez-vous le **4 décembre** à 19h30 pour une Zumba Party à la salle de la Haye-Renaud ! Tous les bénéfices seront reversés au Téléthon.

Toutes les infos : https://www.dagybe.fr/

Marché de Noël

Le **dimanche 5 décembre**, de 10h à 18h à la salle de La Confluence, se tiendra le 18ème Marché de Noël des associations de Solidarité Internationale à Betton, organisé par l'association Betton Solidarités. Ce marché est une bonne occasion de faire provision de cadeaux pour Noël, tout en apportant votre soutien aux actions de solidarité internationale des associations exposantes.

Buvette et restauration - Entrée : 1 € (Gratuit pour les moins de 15 ans). La tenue du marché sera liée aux conditions sanitaires du moment.

Relais Atout'Âge

Mardi 2 novembre : marche douce à Betton.
Vendredi 5 novembre : animation musicale avec Marie-Paule.
Mardi 9 novembre : marche douce à Thorigné-Fouillard.
Vendredi 12 novembre : repas convivial - sur inscription avant le 9 novembre : 4 €. Jeux de société à partir de 15h.
Mardi 16 novembre : marche douce et promenade de santé à Betton.
Vendredi 19 novembre : chauffe citron - animation ludique pour faire travailler la mémoire - séance 5.
Mardi 23 novembre : marche douce à La Mézière.
Vendredi 26 novembre : chansons poétiques d'auteurs bretons.
Mardi 30 novembre : marche douce et promenade de santé à Betton.

Pratique
1 bis rue des Marronniers
Responsable : Jean-Yves Boulier au 02 99 55 83 85 (aux heures des repas) - abvvhr@gmail.com. Local ouvert tous les mardis et vendredis de 14h à 17h30 - 07 81 73 84 80 (aux heures d'ouverture) ou Relais Services au 02 99 55 82 82.
Pour les marches douces, les mardis, le rendez-vous est fixé à 14h15 au local. Les autres activités débutent à 14h30.

Le sport, ouvert à tous !

CSB : Ouverture d'une section multisports liée au handicap mental et/ou psychique

Le Club Sportif Bettonnais propose depuis 4 ans déjà, dans la section gymnastique artistique, des créneaux pour les enfants le samedi matin afin de pratiquer une activité plaisir et d'enrichir leur motricité, tout en créant du lien social. La gymnastique volontaire n'est pas en reste avec un créneau pour un public adulte en situation de handicap (le mercredi). Après échanges avec l'association 3ailes (association de famille d'enfants en situation de handicap sur la commune), le club sportif a pu regrouper les besoins et attentes repérés sur le territoire et proposer des activités aux personnes porteuses de handicap mental ou psychique.

« Le projet d'ouverture d'une section multisports liée au handicap mental ou psychique nous a semblé être une évidence. Nous souhaitons offrir aux personnes en situation de handicap la possibilité de vivre la passion du sport dans un environnement dédié et en toute sécurité, avec l'appui de la FFSA (Fédération Française de Sport Adapté) », précise Gilles Josselin, président du CSB.

Association Tennis Betton : l'obtention du label " Club tennis santé "

L'association de Tennis Betton propose elle aussi du sport à destination des personnes atteintes d'affection longue durée, souffrant de troubles chroniques ou en situation de handicap. Le sport est reconnu comme un outil thérapeutique dans un certain nombre de pathologies et, à ce titre, peut être prescrit par les médecins. L'objectif étant d'améliorer l'état de santé, de limiter l'aggravation des maux voire de réduire les risques de récidive.

L'ATB a obtenu le label « club tennis santé » gage de qualité via la formation d'une enseignante du club pour l'accompagnement des personnes. Le matériel, évolutif, est adapté, par la taille des balles, des raquettes et du terrain.

Pierre Touzard, directeur sportif, Nadia Rakrouki, nouvelle enseignante de tennis adapté et Carole Brunel, Présidente du club.

Association Tennis Betton - Nadia Rakrouki (enseignante) rakrouki.nadia@gmail.com.

CSB - Activités Sportives à destination des enfants en situation de handicap mental et/ou psychique. Giovanni Quattrone (entraîneur/éducateur spécialisé) csb.sportadapte@gmail.com.

Le CUB vous propose

Peña Latina

Dimanche 14 Novembre - 14h - 18h

Rejoignez-nous les deuxièmes dimanches du mois pour une après-midi dans une ambiance latina : initiation à la salsa, musique, domino...

Rendez-vous littéraire : *Autour des mots*

Jeudi 18 Novembre à 20h

Nous vous invitons à venir écouter, partager, déclamer, chanter... des textes dont vous êtes ou non les auteurs... des textes sérieux ou plus légers.

Ça y est ... Enfin ! One Man Show de Trong Voba

Samedi 20 Novembre à 21h

" Il aimerait jouer son spectacle dans l'espace mais en attendant ce grand jour, Trong vous invite dans son univers où il vous parlera de son vécu, des personnes qu'il a rencontrées et qui l'ont inspiré. Il vous attend pour rire, partager de la bonne humeur et plus si hilarité ".

Atelier d'écriture

Dimanche 5 Décembre - 15h/17h

Seul, avec des amis ou avec les enfants, venez inventer de petits textes : facile de trouver l'inspiration avec des jeux adaptés et un thème nouveau à chaque atelier : *Brocéliande et les Légendes de la Table Ronde* pour commencer.

Le Café Utopique de Betton (CUB)
5 bis rue du Vau Chalet
Tél. : 07 66 01 53 95 - Facebook @CafeUtopique-Betton - www.lecub.org

Budget participatif :
des projets créés par et pour les habitants

Outil de démocratie participative, d'expression et de décision des citoyens, le budget participatif s'inscrit dans la démarche de participation citoyenne de la Ville de Betton. Il s'agit d'inviter les bettonnaises et bettonnais à proposer des projets qui visent à contribuer à l'évolution et l'amélioration de la qualité et du cadre de vie de la ville, dans une enveloppe fixée à 6 000 € en 2022.

Ces projets, validés par un Comité de suivi composé d'élus, d'agents et d'habitants tirés au sort, seront ensuite soumis à un vote citoyen qui permettra d'élire la ou les propositions qui seront soutenues financièrement et mises en œuvre par la municipalité.

Qui peut déposer un projet ?

Tous les bettonnais quel que soit leur âge*, de manière individuelle ou collective.

** Les - 16 ans devront être parrainés par un majeur référent et fournir une autorisation écrite d'un parent.*

Quels sont les critères de recevabilité d'un projet ?

Pour être valide, le projet doit répondre aux critères suivants :

- Être situé sur un lieu public de la commune.
- Être d'intérêt général.
- Répondre aux valeurs portées par la Ville : inclusion, solidarité, vivre ensemble, partage, respect des autres et de l'environnement.
- Relever des domaines de compétences communales de la ville.
- Constituer une dépense d'investissement (dépense ayant un impact durable sur le patrimoine de la collectivité) et ne pas générer de frais de fonctionnement (frais de personnel, prestation de services).
- Ne pas dépasser 6 000 €.

Comment et quand déposer un projet ?

Le dépôt de projet peut se faire via le formulaire en ligne sur www.betton.fr et/ou par formulaire papier disponible à l'accueil de la mairie du 1er novembre au 19 décembre 2021.

› DU 1ER NOVEMBRE AU 19 DÉCEMBRE 2021
Lancement du Budget participatif et dépôt des projets

› DU 20 DÉCEMBRE 2021 **AU 30 JANVIER** 2022
Analyse et sélection des projets par le comité de suivi

› DU 31 JANVIER AU 28 FÉVRIER 2022
Accompagnement à la valorisation des projets retenus

› DU 1ER AU 31 MARS 2022
Vote citoyen

› AVRIL 2022
Annonce et réalisation des projets lauréats

Identité visuelle de la participation citoyenne

Partageons nos idées !

Mercredi 17 novembre, venez participer à l'atelier organisé par la Ville pour co-créer l'identité visuelle de la participation citoyenne. Cet atelier sera animé par une graphiste-illustratrice professionnelle, dont le talent et le crayon se chargeront de traduire visuellement vos idées pour aboutir à un projet graphique commun.

Mercredi 17 novembre, à 20h30, salle de La Confluence.
Inscription par mail à developpementdurable@betton.fr

Plus d'informations sur www.betton.fr,
un guide pratique du budget participatif et un formulaire de dépôt de projet vous guideront pour établir et déposer votre projet.
Infos à developpementdurable@betton.fr

Rénovation énergétique
ne perdez plus votre énergie !

Dans le cadre de la démarche en faveur de la réduction des consommations énergétiques et des émissions de gaz à effet de serre, la Ville de Betton et Rennes Métropole vous proposent des solutions et vous accompagnent dans vos projets de rénovation.

On ne comprend pas toujours d'où vient ce sentiment d'inconfort et la hausse de nos factures de chauffage : seulement des menuiseries, d'une mauvaise isolation ? La réponse n'est pas toujours aussi simple d'où, l'importance de faire le bon diagnostic pour bien comprendre d'où vient le problème avant de se lancer dans des travaux.

Pour vous aider, la Ville met, gratuitement, à la disposition des habitants du matériel pour tester, chez soi, le niveau de son isolation thermique. L'objectif ? Repérer les fuites de chaleur, invisibles à l'œil nu, de votre logement. Pour un résultat optimal, il est préférable de l'utiliser par temps froid et sec. Les mois d'hiver sont donc les plus recommandés. Elle peut être empruntée gratuitement (hors utilisation professionnelle) pour une durée d'un jour en semaine ou durant le week-end.

Une fois les faiblesses thermiques identifiées, grâce à la caméra empruntée à la mairie, on peut profiter de conseils, eux aussi gratuits, du service écoTravo pour mener à bien un projet de rénovation. Munis des clichés, vous pouvez faire appel à la plateforme de conseils en rénovation, créée par Rennes Métropole, en partenariat avec la Région et l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie). Le service public propose un accompagnement

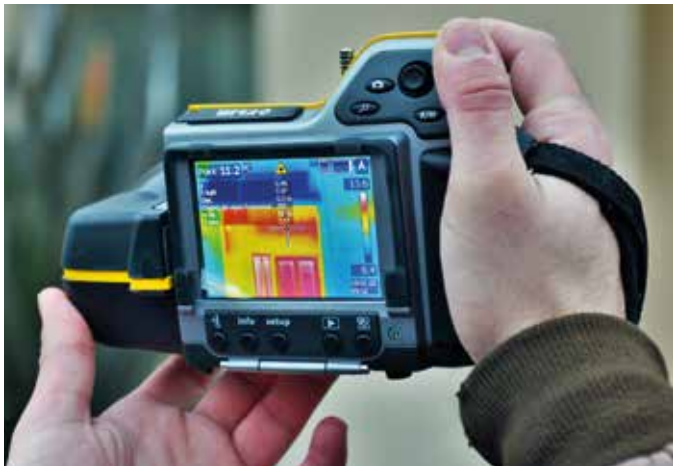

technique et financier, individualisé et personnalisé, en se basant sur l'expertise de l'Alec (Agence locale de l'énergie et du climat), et de l'Adil (Agence départementale pour l'information sur le logement). Ce coup de pouce peut aider à définir un projet, monter un plan de financement, trouver des aides financières, et choisir les travaux et les artisans.

Caméra thermique en prêt auprès du pôle Développement durable - Aménagement de la Ville au 02 99 55 83 13 ou à developpementdurable@betton.fr. Pièces nécessaires à l'emprunt : un justificatif de domicile, une attestation d'assurance responsabilité civile et un chèque de caution de 500 € (non encaissé) établi à l'ordre du Trésor Public.
Service écoTravo : numéro vert 0 800 000 353
ou www.ecotravo.rennesmetropole.fr.

Les déchets, qu'est-ce qu'on en fait ?

20-28 NOVEMBRE
Semaine Européenne de LA RÉDUCTION DES DÉCHETS

Diminuer les quantités de déchets incinérés et stockés c'est possible, grâce à l'adoption de gestes simples ! Par un travail de sensibilisation et les actions entreprises au quotidien, la métropole rennaise s'est engagée dans cette voie de la transition depuis plusieurs années. Chacun peut agir à son échelle : quelques exemples.

Zéro déchet : et si on s'y mettait ?

Pour moins gaspiller, choisir des produits lavables et faire ses cosmétiques, ou encore pour jardiner en mode zéro déchet... Toute l'année, Rennes Métropole vous propose de faire le plein d'astuces pour un quotidien sain et écologique !

Des ateliers gratuits, pour les habitants de la métropole rennaise, sont organisés dans différentes villes de la métropole. Faites votre sélection !

Programme des ateliers et inscription gratuite sur metropole.rennes.fr/vos-demarches-dechets-en-ligne ou au 0800 01 14 31.

Recyclage : de nouvelles bornes d'apport volontaire expérimentées !

Rennes Métropole a lancé, en septembre dernier, une expérimentation autour de l'implantation de nouvelles bornes d'apport volontaire pour les déchets recyclables (bacs jaunes - emballages et papier). Il s'agit d'un test ayant pour objectif de proposer deux modèles d'ouverture plus pratiques afin de faciliter le geste de tri, tout en préservant la qualité des emballages. À Betton, un nouveau collecteur a été installé à l'angle de la rue de Groix et de la rue d'Ouessant.

Pour connaître les points d'apport volontaire des déchets ménagers sur la métropole, rendez-vous sur data.rennesmetropole.fr

Pour un Noël plus responsable

Avec les fêtes de fin d'année, nous consommons plus. Alors, sans jouer les troubles fêtes, si on essayait d'aborder Noël de manière un peu plus responsable tout en passant un bon moment ?

Quelques astuces accessibles à tous :

- Offrir/demander des cadeaux de seconde main, fabriqués soi-même, artisanaux, locaux et équitables.
- Privilégier les emballages en tissus plutôt que le papier cadeau.
- Adapter son menu aux produits locaux et de saison
- Fabriquer sa propre décoration de Noël
- Etc.

Feuilles mortes : pourquoi et comment les réutiliser ?

À l'automne, les arbres se dégarnissent et le sol se couvre de feuilles mortes. Et si, au lieu de les ratisser, les balayer et les jeter, vous les valorisiez ? Pour le jardin, le potager et le compost, les feuilles mortes ont des bienfaits ! Etalées, elles protègent le sol et les insectes du gel. Décomposées, elles apportent des matières organiques qui fertilisent le sol de votre potager, rendent la terre plus souple et nourrissent les végétaux. Compostées, parmi d'autres déchets organiques, elles font monter rapidement la température du compost qui se décompose en 4 à 5 mois seulement ! Un allié pour tous les jardiniers !

Plus d'infos sur www.betton.fr

EXPRESSION DE L'OPPOSITION

Betton Responsable & Solidaire

Urbanisme toujours + pour quelles conséquences ?

La majorité a présenté sa charte « promotion immobilière » le 29 septembre. Cela aurait pu constituer un acte politique fort, mais la montagne a accouché d'une souris : pensée entre élus, sans participation citoyenne, cette charte n'impose pas de contraintes aux promoteurs. Leur politique est le vestige d'un vieux raisonnement : limiter la hausse des prix doit passer par une construction massive. De toute évidence ce n'est pas le cas : **une flambée des prix** au nord de Rennes est présentée partout dans la presse. Cette augmentation écarte les ménages moins aisés qui trouvaient autrefois des logements sur Betton : + 10 % tous les ans dans les appartements anciens + 15.6 % pour les maisons, le m² est autour de 3 564 € (prix médian).

Il existe pourtant **d'autres leviers** pour favoriser la mixité sociale et contrôler les prix, pour agir sur la valeur du foncier. Préempter, réserver, construire du logement social municipal, modifier le PLUI, négocier directement avec les acheteurs. **Le besoin de logement social est en constante augmentation**, notre maire, vice-présidente Rennes Métropole à l'aménagement, doit imaginer de nouveaux outils pour parer à cet « embourgeoisement » de Betton qu'elle évoque en conseil municipal. Elle indique la « nécessité de construire 153 logements/an » mais sans contrôler la nature de ces constructions et en laissant les prix se déterminer selon l'offre du marché.

Dans **quelles conditions et à quel prix** seront accueillis les 100 000 nouveaux habitants de la métropole d'ici 2040 ? L'offre associative et le service public ne suivent pas le rythme d'arrivée des nouveaux Bettonnais : d'une part la construction des infrastructures est freinée par la majorité faute de budget ; D'autre part, les associations, centrales et moteurs pour l'épanouissement culturel et sportif des Bettonnais, ont été encore plus sollicitées pendant cette période si particulière. La proposition de notre liste BR&S, faire une pause dans l'urbanisation, toujours caricaturée par la majorité, permet un débat, un juste milieu entre la fuite en avant actuelle et un arrêt complet de tout projet. Cette politique nécessite une vision plus large du développement de l'Ouest, avec nos départements voisins, sans concurrence. Il faut repenser la répartition de l'activité économique sur le territoire pour déplacer le travail près des populations, limiter ainsi les déplacements, les bouchons. Nos comportements ont changés depuis la sortie du confinement. + **5 000 véhicules/ jour sur la rocade et des transports en commun utilisés à 90 % par rapport à 2019**. Les terres agricoles doivent être protégées et étendues pour permettre une production alimentaire de proximité, pour protéger notre eau : il y a urgence climatique et sociale. **On ne peut plus rester sur des anciens modèles de croissance !**

En bref : nous regrettons que notre demande de reconsidérer le vote de juillet ait été classée sans suite par la préfecture. Malheureusement, les deux projets économiques n'auront pas profité d'une étude équitable, la maire a fait seule son choix. Nous regrettons également la disparition de l'aide aux leçons pour les enfants en élémentaire et les contraintes encore lourdes sur le tempsdu midi.

Suivez-nous sur facebook, contactez-nous à bettonresponsableetsolidaire@mailo.com

Avertissement : le style, les éléments, renseignements, descriptions de faits ou assertions figurant dans ce droit d'expression sont publiés sous l'entière responsabilité de leurs auteurs et ne peuvent engager la responsabilité de la directrice de publication ou de la ville. Conformément à l'article 31 du règlement du Conseil Municipal, chaque liste bénéficie d'un espace de 3 400 signes au maximum.

CARNET DE BETTON

Naissances

Louis Chossat
Le 27 août 2021

Antoine Rosada
Le 27 août 2021

Nathan Chailly
Le 29 août 2021

Luka David
Le 30 août 2021

Gabriel Corre Gaonach
Le 1er septembre 2021

Charly Cordillet
Le 5 septembre 2021

Ethan Antoine Bourvéau
Le 7 septembre 2021

Cloé Harang
Le 8 septembre 2021

Zélie Monsimer
Le 12 septembre 2021

Louison Delaine
Le 15 septembre 2021

Arthur Bodard Lebret
Le 16 septembre 2021

Eliana Epopa
Le 17 septembre 2021

Alix Laurand
Le 18 septembre 2021

Boubacar Simpara
Le 20 septembre 2021

Mariages

Héléna Jouan et Samy Rouyer
Le 11 septembre 2021

Mathilde Hemery et David Cardinal
Le 11 septembre 2021

Florence Davenel et Bruno Richard
Le 11 septembre 2021

Clarence Flaux et Mathieu Vanacker
Le 11 septembre 2021

Julie Pereira et Julien Mazingand
Le 25 septembre 2021

Marion Requeut et Arnaud Soulard
Le 25 septembre 2021

Marie Palud et Thibaud Le Buan
Le 25 septembre 2021

Décès

Marie Levey née Renault
95 ans
Le 21 août 2021

Karine Le Pogam
51 ans
Le 22 août 2021

Maria Moutreux née Puga
98 ans
Le 30 août 2021

Patrick Maoui
46 ans
Le 30 août 2021

Hélène Faure
98 ans
Le 4 septembre 2021

Paulette Mouton, née Le Breton
94 ans
Le 6 septembre 2021

Didier Pirot
61 ans
Le 9 septembre 2021

Patrick Denis
76 ans
Le 9 septembre 2021

Kevin Laurent
32 ans
Le 14 septembre 2021

André Hamon
59 ans
Le 21 septembre 2021

Yoann Blavette
46 ans
Le 24 septembre 2021

PERMANENCES - INFORMATIONS SOCIALES

Assistants Sociaux

Permanences, sur rendez-vous, les **mardis et jeudis après-midi** au CCAS-Point Accueil Emploi, 28 avenue d'Armorique. Les rendez-vous sont à prendre auprès du CDAS de Saint-Aubin-d'Aubigné au 02 99 02 37 77.

Assistants Maternels

Si vous recherchez un.e assistant.e maternel.le dans la commune de Betton, vous pouvez **contacter l'animatrice du Relais Enfants Parents Assistants Maternels (REPAM) au 02 99 55 33 45** ou par courriel à repam@betton.fr ou consulter la liste sur le site du Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine.
www.assistantsmaternels35.fr

Centre local d'information et de coordination

Le « CLIC de l'Ille et de l'Illet » s'adresse aux personnes âgées et handicapées pour les informer, les orienter dans leurs démarches et leur accès aux droits. Les permanences ont lieu deux fois par mois : le **2ème mardi après-midi du mois au PAE et le 3ème vendredi après-midi à l'EHPAD**. Rendez-vous auprès du CLIC au 02 23 37 13 99. CLIC Ille et Illet : 1 place du Marché, 35250 Saint-Aubin d'Aubigné : contact@clic-ille-illet.fr www.clic-ille-illet.fr

Centre d'information sur les droits des femmes et des familles

Le CIDFF35 propose une **permanence mensuelle** de notaire **le vendredi après-midi de 14h à 16h30 sur rendez-vous.** Cette consultation, gratuite, s'adresse à tous et en particulier aux femmes. Prise de rendez-vous et renseignements sur les autres permanences et activités du CIDFF au 02 99 30 80 89.

Service de médiation familiale

La médiation familiale s'adresse aux personnes en situation de rupture familiale. Contact : **02 23 48 25 67** mediationfamiliale@udaf35.unaf.fr info : udaf35.fr/mediation-familiale

Info Sociale en ligne

Service d'écoute et d'information et d'orientation dans les domaines de l'emploi, de la famille, de la santé, de la justice, du logement, de la citoyenneté et de l'éducation. **Du lundi au vendredi de 9h à 18h,** isl@ille-et-vilaine.fr, 0 800 95 35 45 (numéro vert - appel gratuit), www.info-sociale35.fr

Allo Parlons d'Enfants

Une équipe de professionnels de l'enfance, de l'adolescence et de bénévoles, formée à l'écoute. Isolement, souffrance, conflit, violence, crise... Ils peuvent vous aider : **02 99 55 22 22** (appel anonyme non surtaxé).

Protection Maternelle et Infantile

Consultations pédiatriques, sur rendez-vous, **le 1er lundi matin** et le **3ème vendredi après-midi** de chaque mois. Permanences des puéricultrices : **les mardis de 14h à 16h30**, sur rendez-vous. Elles ont lieu 5 rue de la Rabine à Betton. Prise de rendez-vous au 02 99 02 37 63.

Un portail sur les services de proximité

Relais Service, en collaboration avec l'AEF, l'ACSE 175, l'ADMR, SANTÉ NORD et le Club de l'Amitié, propose un portail d'informations en ligne présentant les services de proximité à Betton à destination des familles, des personnes âgées ou handicapées : **www.servicesproximitebetton.fr**

Addictions Alcool Vie Libre

L'association apporte aide et soutien en cas d'addiction à l'alcool. Les réunions se tiennent le **3ème samedi de chaque mois à l'Espace Anita Conti de 10h à 12h**. www.vielibre.org

Mouvement Vie Libre

Lieu d'écoute et d'information destiné aux personnes en difficultés avec l'alcool et venant en soutien à leur entourage. Réunions les **1er et 3ème vendredis de chaque mois** de 20h30 à 23h à la Maison Associative de la Santé, 36 Bd Albert 1er à Rennes. Contact : 02 99 78 16 97.

La Plume

Compte tenu de la situation sanitaire actuelle, les permanences de La Plume se tiendront, jusqu'à nouvel ordre, le jeudi matin SUR RENDEZ-VOUS au 02 99 55 10 10.

Conciliateur de justice

Permanences les 1ers et 3ème mardis matin (de 9h à 12h) de chaque mois sur rendez-vous, à la Mairie, place Charles de Gaulle.
Renseignements au 02 99 55 81 01
Si vous souhaitez le rencontrer gratuitement, vous devez prendre rendez-vous à l'accueil de la mairie ou en appelant le 02 99 55 81 01.

EN CAS D'URGENCE

Police municipale : 06 77 09 23 03

Permanence adjoint la nuit et le week-end : 06 07 80 90 02

Gendarmerie :
63, avenue d'Armorique,
02 99 55 85 38 ou 17

Pompiers : 18 ou 112

Médecins : pour tout renseignement concernant les gardes des médecins, le soir ou le week-end, composez le **15**.

Sage-femme libérale :
Mme Hupel : 02 23 27 48 82
Mme Perussault : 02 23 27 48 82
Mme Renault : 02 99 37 56 81

Infirmiers : Mmes Fonteneau et Lebrun : 02 99 55 87 48
Mmes Beurier, Danlos, Riot et Rocher : 02 99 55 90 88
MM. Perrin et Malle : 06 59 10 05 72
MM. Blanchet-Gorce et Simon : 06 07 23 92 80, 06 88 56 89 85
M. Biet : 06 66 66 10 07

Pharmaciens : pour connaître la pharmacie de garde, composez le numéro unique : **32 37**

Ambulances :
Ambulances Christian, Betton : 08 10 12 12 18 ou 06 80 33 89 46
Melesse : 02 99 66 16 80

Violences Femmes Info : 39 19

Transport de malade assis :
Taxi Christian : 08 10 12 12 18 ou 06 80 33 89 46
Taxi KB Laferté : 06 77 13 44 74
Alex Taxi : 06 50 96 19 20 ou 02 99 55 71 71

Conciergerie :
Mairie : 06 07 80 90 04
Omblais : 06 80 08 47 32

Noces d'or de Jacqueline et Jean-Paul Samson le samedi 23 octobre en présence de leur fille Nathalie, leur gendre et leurs petits-enfants Katell et Mewen.

ENVIRONNEMENT

Horaires de la déchèterie

Lundi : 9h-12h / 14h-18h
Mardi : 9h-12h / 14h-18h
Mercredi : 9h-12h / 14h-18h
Jeudi : 9h-12h
Vendredi : 9h-12h / 14h-18h
Samedi : 9h-12h / 14h-18h

Directrice de la publication : Laurence Besserve - Rédaction : Service communication : Emmanuelle Prenveille, Olivia Dallongeville, Clémence Amiot - Ont collaboré à ce numéro : Sabine Rouanet et François Brochain et les services de la commune, Olivier Sauvy - Photos : Franck Hamon, Service communication, 1, 2, 3 RF, Shutterstock, Objectif Image - Création : Esprit graphique - Réalisation : Rozenn Gautier - Impression : Tpi Betton - Dépôt légal : n°961 du 15 juin 1990. Mairie de Betton 02 99 55 81 01 - www.betton.fr - mail : mairie-info@betton.fr - **Information :** pour le Betton Infos de décembre vos éléments sont à communiquer au service communication de la Mairie avant le 10 novembre. N'hésitez pas à contacter le service communication avant cette date limite. Imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement (usine certifiée PEFC), à 6 250 exemplaires.

CINÉMA TRISKEL

www.cinema-triskel.com
Répondeur : 02 99 55 59 70

Le Dernier duel
Mercredi 3 novembre à 20h30 **VOST**
Samedi 6 novembre à 21h **VF**
Dimanche 7 novembre à 18h **VF**

Fatima
Jeudi 4 novembre à 20h30

Tout nous sourit
Vendredi 5 novembre à 20h30
Samedi 6 novembre à 18h
Dimanche 7 novembre à 15h

L'Homme de la cave
Mercredi 10 novembre à 20h30
Dimanche 14 novembre à 18h

Illusions Perdues
Jeudi 11 novembre à 20h30
Samedi 13 novembre à 21h

Les Intranquilles
Vendredi 12 novembre à 20h30

Le Trésor du Petit Nicolas
Samedi 13 novembre à 18h
Dimanche 14 novembre à 15h

Lui
Mercredi 17 novembre à 20h30
Samedi 20 novembre à 21h

The French Dispatch
Jeudi 18 novembre à 20h30 **VOST**

La Fracture
Vendredi 19 novembre à 20h30
Dimanche 21 novembre à 18h

Même les souris vont au paradis
Samedi 20 novembre à 18h
Dimanche 21 novembre à 15h

Aline
Mercredi 24 novembre à 20h30
Samedi 27 novembre à 21h
Dimanche 28 novembre à 18h

Barbaque
Jeudi 25 novembre à 20h30
Samedi 27 novembre à 18h

Les Eternels
Vendredi 26 novembre à 20h30
Dimanche 28 novembre à 15h

Albatros
Mercredi 1er décembre à 20h30
Samedi 4 décembre à 18h

Cry Macho
Jeudi 2 décembre à 20h30 **VOST**
Samedi 4 décembre à 21h **VF**
Dimanche 5 décembre à 18h **VF**

Si on chantait
Vendredi 3 décembre à 20h30
Dimanche 5 décembre à 15h

JUSQU'AU 6 FÉVRIER 2022
Exposition Lucie Lom
Galerie de l'Illet - La Confluence

LES 6 ET 19 NOVEMBRE
Les rendez-vous de *la Clairière envisagé*
Galerie de l'Illet - La Confluence

MERCREDI 10 NOVEMBRE
La maison du vélo mobile
Place de la Gare

JEUDI 11 NOVEMBRE
Commémoration du 11 novembre
Place Charles de Gaulle

SAMEDI 13 NOVEMBRE
Opération Tritout
Place de la Cale

Conférence maladie Willis Ekbom
La Confluence

DIMANCHE 14 NOVEMBRE
Peña Latina
Café Utopique de Betton

MERCREDI 17 NOVEMBRE
Conférence Vivre l'anglais
Salle de l'Estacade - La Confluence

Atelier partageons nos idées !
La Confluence

JEUDI 18 NOVEMBRE
Rimes et pouces
Médiathèque

Rendez-vous littéraire : *Autour des mots*
Café Utopique de Betton

SAMEDI 20 NOVEMBRE
Bourse aux plants
Médiathèque

Mois du film documentaire *Overseas*
Médiathèque

Atelier d'autodéfense
Collège François Truffaut

One Man Show de Trong Voba
Café Utopique de Betton

DIMANCHE 21 NOVEMBRE
Marché des créateurs
Espace Anita Conti

MERCREDI 24 NOVEMBRE
Plein les mirettes
Médiathèque

Repas mensuel du Relais Atout'âge
Restaurant scolaire de la Haye-Renaud

Mois du film documentaire *143, rue du désert*
Médiathèque

JEUDI 25 NOVEMBRE
Un jeudi de cinéma
Médiathèque

SAMEDI 27 NOVEMBRE
Atelier d'autodéfense
Collège François Truffaut

Concert Vienna Tzigane
La Confluence

DIMANCHE 28 NOVEMBRE
Atelier décors de Noël
Espace Anita Conti

MERCREDI 1ER DÉCEMBRE
Spectacle *Animalium*
Médiathèque

SAMEDI 4 DÉCEMBRE
3 minutes / 1 livre
Médiathèque

En attendant Noël
Médiathèque

Zumba party
Complexe de la Haye-Renaud

Spectacle Anacrouse
17 rue du Parc

DIMANCHE 5 DECEMBRE
Marché de Noël
La Confluence

Atelier d'écriture
Café Utopique de Betton

MARDI 7 DÉCEMBRE
Conférence *Ce que nous disent les arbres*
Salle de l'Estacade - La Confluence

La Chaperonnais s'anime : une édition plus que réussie !
Étape du Voyage en terre bio, *cette année, l'événement faisait la part belle à l'agriculture biologique. Visites de fermes du territoire à pied ou à vélo, dégustations de produits locaux, concert, etc. Petits et grands étaient au rendez-vous pour célébrer la bio !*